



29 août 2016

(16-4579)

Page: 1/2

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

NOUVEAU MODÈLE DE CERTIFICAT PHYTOSANITAIRE

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LE PARAGUAY

La communication ci-après, datée du 19 août 2016, est distribuée à la demande de la délégation du Paraguay.

1. L'Organisation nationale de protection des végétaux (ONPV) du Paraguay a modifié le modèle de certificat phytosanitaire (fiches de sécurité). La modification a pour objet d'inclure un code QR dans la fiche de sécurité, conformément aux recommandations établies dans la Norme internationale pour les mesures sanitaires et phytosanitaires (NIMP) n° 12, adoptée par le Paraguay.

2. Il convient de noter que le certificat phytosanitaire en question est entré en vigueur le mercredi 3 août 2016. Ce certificat est disponible via le lien <http://www.senave.gov.py/cert-fito.pdf>. Toute demande de renseignements peut être envoyée à l'adresse électronique suivante: comunicaciones@senave.gov.py. On trouvera un exemplaire du nouveau modèle en annexe au présent document.



A249251